

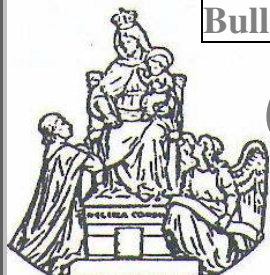


Février 2020

Fraternitas Sacerdotalis Sancti Pii X

n° 174

Bulletin mensuel des membres de la Tradition catholique



Confrérie Marie Reine des Cœurs

Le Moulin du Pin F - 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf

« *En toute soumission* » ou « *en qualité d'esclave* » ?

Le mot de l'aumônier

Un jésuite écrit au sujet de l'expression *saint Esclavage* : « *Notre sensibilité culturelle elle-même éduquée [...] à la démocratie [...] rejette spontanément un mot qui évoque d'autres temps... [...] L'orientation des historiens de cette spiritualité qui sont portés à éviter cette formulation, en lui substituant une terminologie plus adaptée à la mentalité actuelle, nous semble très opportune. Le pape lui-même en a donné l'exemple¹ [...]. D'autres formulations sont pensables [...] qui ne trahissent pas la pensée profonde du saint et qui le placent dans la culture d'aujourd'hui* »². Que penser de cette affirmation ? Les auteurs antéconciliaires répondent unanimement qu'il est impossible de changer le nom de la dévotion du Père de Montfort. Un seul exemple suffira, celui du Père Poupon, o.p., qui affirme : « *Ils commettent une erreur, ils causent un dommage ceux qui prétendent en éliminer le vocable ; ils édulcorent sinon transforment la spiritualité du saint poète [le Père de Montfort] ; car on ne saurait faire subir un changement quelconque à la propriété d'une chose sans altérer la nature de cette chose.* »³

Jamais les hommes d'aujourd'hui ont été plus « *esclaves* » : esclaves du péché, esclaves des passions, spécialement celle de l'impureté, esclaves du qu'en-dira-t-on, esclaves de l'argent, esclaves des honneurs, esclaves d'Internet, esclaves des Droits de l'homme, esclaves de leur volonté propre, esclaves de la drogue et du tabac, esclaves du système, esclaves du libéralisme ou du communisme, esclaves de la pensée dominante, esclaves des médias, de l'image et du son. Bref, esclaves de la chair, du monde, du péché, du démon et de tous ses suppôts. Et on voudrait nous faire croire que le saint Esclavage n'est pas adapté « *à la mentalité actuelle* » ? Qui donc a intérêt à rejeter « *spontanément un mot qui évoque d'autres temps* », sinon celui qui retient dans ces esclavages tous les hommes ? N'est-ce pas le démon, instigateur de l'esclavage du péché ?

Les montfortains conciliaires ont donc modifié la consécration du Père de Montfort en ces termes : *Je Vous choisis aujourd'hui, en présence de toute la cour céleste, pour ma Mère et Maîtresse. Je Vous livre et consacre, en toute soumission* [au lieu de : *en qualité d'esclave*], *mon corps et mon âme, mes biens intérieurs et extérieurs, et la valeur même de mes bonnes actions passées, présentes et futures, Vous laissant un entier et plein droit de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient, sans exception, selon votre bon plaisir, à la plus grande gloire de Dieu, dans le temps et l'éternité* »⁴. Cette modification est-elle acceptable ? Elle est tout simplement inadmissible, pour la bonne raison que l'esclave est soumis à son maître, mais que toute soumission ne fait pas un esclave. Les employés sont soumis à leur patron, les épouses à leurs maris, les enfants à leurs parents, et ils ne sont pas pour autant esclaves.

Le Père de Montfort appelle sa parfaite dévotion *saint Esclavage*. Ce n'est pas sans raison. Le Père Lhoumeau explique ainsi l'essentiel de la spiritualité montfortaine : « *Dans la spiritualité du bx de Montfort, Marie est partie essentielle, car c'est Elle qui lui donne et sa forme spécifique et ses propriétés distinctives. L'objet formel de cette dévotion, en effet, c'est la médiation et la souveraineté de Marie, et son acte propre, c'est la consécration du saint Esclavage. Aussi l'appelle-t-on le saint Esclavage de Marie. Et c'est là son vrai nom, celui qui exprime sa nature* »⁵. Cet auteur écrit encore : « *Tout se tient, avons-nous dit, dans le système du bienheureux de Montfort. La fin de sa dévotion, c'est l'union à Jésus ; son objet, c'est Marie, en tant que Médiatrice et souveraine ; sa double pratique enfin honore cette double prérogative, puisque après nous être consacrés à la très sainte Vierge, nous vivons sous sa dépendance et agissons en tout par sa Médiation* »⁶.

Les conciliaires ont donc bel et bien dénaturé la parfaite dévotion du Père de Montfort. ☞

Abbé Guy Castelain+

¹ Jean-Paul II, Lettre encyclique *Redemptoris Mater*, n° 45 et suivants.

² *Saint Louis-Marie Grignion de Montfort, la doctrine christo-mariale*, par G. Mucci, s.j., *La Civiltà cattolica*, 3 février 2001. Le jésuite s'inspire du P. B. Cortinovis, *Dimensione ecclesiale della spiritualità di san Luigi Maria de Montfort*, Rome, Edizioni monfortane, 1998, 216 s.

³ *Le Poème de la parfaite consécration à Marie*, par le R.P. Poupon, o.p., Lyon, 1947, p. 337.

⁴ *L'Amour de la Sagesse éternelle* [ASE], n° 225. Jean-Paul II lui-même était favorable à cette manière de voir les choses.

⁵ *La vie spirituelle à l'école du bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort*. Librairie Oudin, Paris, 1913. Préface, pp. 6-7.

⁶ *Ibidem*, p. 240.

Le grand remède à l'esclavage du péché



Le grand remède à l'esclavage de Satan, du péché et du monde est le saint Esclavage. Saint Jean-Eudes a écrit, dans son livre *le Cœur admirable de la très sacrée Mère de Dieu*, un commentaire de l'histoire des trois jeunes gens jetés dans la fournaise de Babylone (*Livre de la prophétie de Daniel*). On peut y lire ces belles lignes : « Venez, venez, pauvres esclaves ; venez, esclaves du péché, venez esclaves du monde, venez esclaves de vos passions, esclaves de l'amour-propre, esclaves de la propre volonté, qui êtes liés et enchaînés des liens et des chaînes de Babylone, venez et entrez hardiment dans notre sacré fournaise ; ne craignez point que ses feux portent aucun dommage : au contraire, ils consumeront vos liens et vous établiront dans la sainte liberté des enfants de Dieu et de la Mère de Dieu ; ils embraseront vos cœurs du feu de l'amour céleste, ils les transformeront en ce feu divin, ils les changeront en autant de saintes fournaises qui seront remplies des feux et des flammes dont le Cœur de votre divine Mère est embrasé. Car il faut nécessairement que votre cœur soit une fournaise de l'amour éternel ou qu'il soit au rang des cœurs misérables de ceux contre lesquels cet arrêt épouvantable est prononcé : "Envoyez-les dans la fournaise de feu au temps où tous paraîtront devant votre visage pour être jugés". Que ferez-Vous Seigneur ? Vous les enverrez dans le feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges, là où ils seront tout environnés, tout remplis, tout pénétrés des flammes infernales. Ils n'ont pas voulu souffrir en eux les douces et agréables flammes de votre saint amour, ils seront abandonnés aux ardeurs éternelles des feux dévorants de l'enfer ». Le saint poursuit : « Voulez-vous mon cher frère éviter ce malheur, qui est le malheur des malheurs ? Donnez votre cœur à la Reine des cœurs, et Le suppliez de le donner à son Fils et de Le prier d'y allumer ce feu qu'Il est venu mettre en la terre, selon le désir infini qu'Il en a » (op. cit. Livre III, chap. V). C'est donc avec raison que Montfort a écrit : « Marie est la Reine du Ciel et de la terre par grâce, comme Jésus en est le Roi par nature et par conquête. Or, comme le royaume de Jésus-Christ consiste principalement dans le cœur ou l'intérieur de l'homme, selon cette parole : Le royaume de Dieu est au-dedans de vous (Luc XVII, 21), de même le royaume de la très sainte Vierge est principalement dans l'intérieur de l'homme, c'est-à-dire dans son âme, [...] et nous pouvons L'appeler avec les saints la Reine des Cœurs » (VD 38). ✍

Le Traité de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, s.m.m.

Rappel du plan (avec les numéros du *Traité*) :

Introduction (1-13)

Partie I. De la vraie dévotion en général (14-119)

Partie II. De la parfaite dévotion (120-273)

Chapitre III. Effets de la parfaite dévotion (213-225)

Art. 3. Grâce du pur Amour (215)

Article 3. Grâce du pur Amour

Normalement, l'intelligence, éclairée par le don d'une foi si vive, doit entraîner à sa suite la volonté de l'esclave d'amour. La grâce divine n'a-t-elle pas le pouvoir d'éclairer les intelligences et d'agir médiatement sur la volonté ? Mais elle peut aussi mouvoir directement la volonté elle-même, sans nuire à la liberté. De même, l'esclavage d'amour, après nous avoir fait participer à la foi de Marie, produira en nous la grâce du pur Amour.

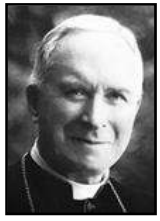
L'âme, dépouillée de toute confiance en elle-même et éclairée par la foi de Marie, se délivre peu à peu de toute crainte servile et de toute préoccupation scrupuleuse. L'humilité dans laquelle elle est établie, lui a montré ce qu'elle est capable de faire par elle-même. Elle ne cherche donc plus une perfection qui est au-dessus de ses forces. Elle sait que Dieu est un Dieu bon, plein de condescendance, désirant surtout l'amour de ses enfants. Marie, la *Mère du bel Amour* (Eccl. XXIV, 24), lui apprendra à se laisser guider par l'amour, à imiter la conduite d'un enfant à l'égard de son bon Père, à converser familièrement avec Lui et à chercher à Lui plaire en toutes choses sans aucune contention.

Et si, malgré tout, la mauvaise nature reprend le dessus, elle ne se décourage pas, comme ferait une âme moins parfaite et plus orgueilleuse. Elle s'humilie de sa chute. Elle reconnaît que c'est bien son œuvre. Elle en demande bien simplement pardon à Dieu et Lui tend amoureusement la main pour qu'Il l'aide à se relever. Et elle reprend sa marche sans trouble ni inquiétude, bien persuadée que Dieu lui a pardonné entièrement sa faute.

Ainsi, Marie ouvre et élargit le cœur de ses enfants, pour qu'ils puissent courir dans la voie des commandements de son Fils avec la sainte liberté des enfants de Dieu et l'onction du pur Amour.

À suivre...

Le magistère post-conciliaire *antimarial*



Le Père de Montfort a écrit, à la fin du *Traité de la vraie dévotion* : « *Il faut défendre ses privilèges quand on les Lui dispute ; il faut soutenir sa gloire quand on L'attaque* » (VD 265). C'est ce que nous faisons en ces temps difficiles et périlleux.

On voudrait nous faire croire aujourd'hui que Vatican II a été « *un grand Concile marial* » et que le document *Lumen gentium* est « *le grand texte marial* » du Concile. Il y a là une contre vérité. Les travaux préparatoires du Concile avaient consacré un document entier sur la Vierge Marie. Mais ces messieurs de la nouvelle théologie, les Congar, Rahner et Montini, en ont décidé autrement (cf. bulletin n° 157) : la Vierge Marie n'aurait droit qu'à un chapitre, le dernier, de la constitution sur l'Église, *Lumen gentium*. La grande erreur du Concile est celle-ci : Marie n'est que la *figure*, et non pas le *modèle*, de l'Église. Or, la figure est imparfaite par rapport à ce qui est figuré. Marie n'est que le membre le plus *éminent* de l'Église ; Elle n'est plus le *modèle* de l'Église. C'est un renversement complet de la mariologie catholique. Cette théologie conciliaire va donner naissance à une ligne théologique « *minimaliste* », diamétralement opposée à toute la Tradition, qui ne sera pas démentie par la suite. Une *Note de l'Académie pontificale mariale internationale*, publiée en 1997, confirme que le Concile demeure la norme en mariologie : « *Il n'est pas opportun d'abandonner le chemin tracé par le concile Vatican II et de procéder à la définition d'un nouveau dogme. Le mouvement qui postule une définition dogmatique concernant les titres marials de Corédemptrice, Médiatrice et Avocate, ne se situe pas en droite ligne avec les orientations du grand texte mariologique de Vatican II* » (cf. bulletin n° 119). Cette dépréciation conciliaire de la Vierge Marie finira dans une forme de désinvolture lamentable. Les faits le démontrent.

Jean-Paul II, dans la ligne conciliaire, a affirmé ceci le 11 mai 1983 : « *Il n'y a pas un cœur œcuménique plus grand ni plus ardent que celui de Marie* ». On peut lire cette citation dans la *Documentation Catholique*, organe officiel de l'épiscopat français (1983, n° 1854, p. 613). Quand on sait ce que signifie le mot « *œcuménique* » dans le contexte conciliaire, on peut dire sans hésiter que c'est un véritable blasphème (cf. bulletin n° 83).

Le pape François a dépassé, quant à lui, toutes les limites, y compris celle de la bonne éducation. Ses prédécesseurs avaient encore une certaine

correction dans leurs énoncés pourtant inacceptables. François tombe, non seulement dans l'impiété mariale, mais aussi dans la désinvolture. Le 12 décembre 2019, (homélie pour la fête de Notre-Dame de Guadalupe), il a affirmé : « *Fidèle à son Maître, qui est son Fils, l'unique Rédempteur, Elle n'a jamais voulu prendre pour Elle quelque chose de son Fils. Elle ne s'est jamais présentée comme Corédemptrice* ». Et il a ajouté : « *Lorsque l'on vient avec des histoires selon lesquelles il faudrait La déclarer ceci, ou faire cet autre dogme ou cela, ne nous perdons pas dans un non-sens* ». L'agence de presse Zenit a traduit le terme espagnol « *tonterias* » par « *non-sens* ». Mais un site de langue anglaise a traduit le mot espagnol par « *folie* ». En fait, ce terme se traduit exactement par « *bêtises, sottises* » (cf. article du 15 décembre 2019 sur le site fsspx.news).

Paul VI, le 29 septembre 1963, a déclaré : « *Nous ne voulons pas faire de notre foi un motif de polémique avec nos frères séparés.* » Or, les protestants ne veulent ni de la Médiation de Marie, ni de sa Corédemption. François accueille la statue de Luther au Vatican et qualifie la Corédemption de « *sottise* ». C'est là la pure logique conciliaire...

C'est dans ce contexte qu'il faut redécouvrir les considérations que **Mgr Lefebvre** faisait le 14 mai 1989 à Écône. Elles sont plus actuelles que jamais : « *On nous dit, et l'on nous répète volontiers - ceux qui ne comprennent pas l'attitude que nous avons au cours de ces années, depuis le Concile : "Là où est le pape, là est l'Église. Vous avez tort de vous opposer au Saint-Père, car vous opposant au Saint-Père, ne vous opposez-vous pas à l'Église ? Ne vous éloignez-vous pas de l'Église ?" Mais, mes bien chers frères, ne pourrait-on pas dire avec une vérité encore plus profonde et plus exacte : "Là où est Marie, là est l'Église". Car c'est par Marie que les Apôtres ont été faits fondateurs de l'Église. Et Marie ne se trompe pas. Et Marie est infailible. Marie ne peut pas professer l'erreur ; Marie ne peut pas pécher. Elle est sainte ; Elle est parfaite ; Elle est la lumière de Vérité. Et c'est cela qu'Elle a communiqué aux Apôtres. Alors [...] dans la mesure où Pierre continue à être unis à Marie, dans l'Esprit de Vérité, dans l'Esprit de sainteté, alors oui, oui, nous sommes avec les papes, nous sommes avec l'Église, parce qu'elle continue la Vérité, elle continue la sainteté. Mais si d'aventure, dans des circonstances invraisemblables, le successeur de Pierre venait à ne plus suivre Marie, à ne plus répandre l'Esprit de Vérité et de sainteté, que ferions-nous ? À qui recourir ? Où allons-nous ? Eh bien, nous resterons avec Marie. Nous L'entourerons comme les Apôtres L'ont entourée au jour de la Pentecôte et nous resterons avec Elle, dans l'Esprit de Vérité et dans l'Esprit de sainteté.* » ✍

Une édition conciliaire du *Traité*...



En 2016, à l'occasion du troisième centenaire de la mort de saint Louis-Marie de Montfort, les Éditions Médiapaul ont publié une nouvelle édition du *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*.

Cette édition a été préparée par les « familles montfortaines » : sœur Jacqueline Portefaix, Fille de la Sagesse, en a signé la *Présentation* ; un guide de lecture a été mis au point par le Père montfortain, Battista Cortinovis. Rien que de plus normal, en soit, puisque Benoît XV a précisé, le 19 avril 1916, que c'est à elles de mettre à la portée des fidèles les écrits de leurs fondateurs (*Recommandations pontificales, Livre d'Or*, p. V).

La *Présentation* fait appel à l'autorité de Jean-Paul II, pape réputé « montfortain », mais qui ne l'est pas autant qu'on l'imagine (cf. bulletin n° 78). Si nous voulions reprendre le style oratoire de Montfort, nous dirions volontiers qu'il « *récitait le chapelet de la main droite, tandis qu'il crucifiait Jésus-Christ de la main gauche* ». N'est-ce pas lui qui a inauguré les cérémonies d'Assise, véritable négations de la divinité du Christ ? N'a-t-on pas vu, en 1986 à Assise, Bouddha posé sur un tabernacle ?

La *Présentation* tend à dire que le *Traité de la vraie dévotion* nous aide à « *communier* » à l'expérience spirituelle de Montfort. Nous sommes en plein modernisme tel que décrit par saint Pie X dans *Pascendi* (1907). Le modernisme fait table rase de la Tradition pour laisser place à l'expérience spirituelle. « *Les notes techniques – d'intérêt surtout pour les historiens – ont fait place à un guide de lecture qui vise à faciliter la découverte de l'expérience spirituelle de Montfort et à y cheminer* » (p. 11).

Un extrait de la *Lettre de Jean-Paul II aux religieuses et religieuses des congrégations montfortaines* fait suite à cette *Présentation*. Mais le passage clé de cette lettre n'est pas cité. Le voici : « *C'est à la lumière du Concile que doit aujourd'hui être relue et interprétée la doctrine montfortaine* » (*Osservatore Romano* n° 3, 20 janvier 2004, pp. 2 et 3).

Des notes techniques révèlent l'esprit moderniste de l'édition : « *Lorsque nécessaire, nous avons suivi la Traduction œcuménique de la Bible (TOB)* » (p. 22). Il s'agit de la traduction édulcorée de la Bible, réalisée dans le cadre de l'œcuménisme conciliaire. Par ailleurs, les notes 6 et 18 se font l'écho d'une très grave ambiguïté du Concile sur l'Incarnation (*Gaudium et spes* 22 § 2), très chère à Jean-Paul II (cf. bulletin n° 87) : « *L'Incarnation re-*

prend la création et elle contient déjà le mystère de la Rédemption et de l'Église » (p. 276).

Il s'agit donc bien d'un *Traité de la vraie dévotion* déraciné de la Tradition, transformé en pure témoignage d'expérience spirituelle personnelle, et assaisonné d'œcuménisme. Il nous reste donc à nous contenter du *Traité de la vraie dévotion* tel qu'il a été édité entre 1919 (début de la numérotation classique) et Vatican II (par exemple celle du *Seuil*, 1966).

Retraites Mariales Montfortaines



❖ Au Moulin du Pin (53)

- du 15 au 20 juin 2020 (mixte, 19 places)
- du 7 au 12 décembre 2020 (mixte, 19 places)

Directeur de la retraite : abbé G. Castelain

Renseignements et inscriptions :

Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.

❖ Au Trévoux (29)

- du 6 au 11 juillet 2020 (mixte, 24 places)

Directeur de la retraite : abbé G. Castelain

Renseignements et inscriptions :

Confrérie Marie Reine des Cœurs ☎ 06.38.79.52.73.

❖ À l'Étoile du Matin (57)

- du 20 au 25 juillet 2020 (mixte, 36 places)

Directeur de la retraite : abbé G. Chauvet

Renseignements et inscriptions :

L'Étoile du Matin ☎ 03.87.06.53.90.

❖ À la Domus Dei à Enney (CH)

- du 3 au 8 août 2020 (mixte, 24 places)

Directeur de cette retraite : abbé C. Pellouchoud

Renseignements et inscriptions :

Domus Dei ☎ [41] 26/921.11.38.



❖ **2 748 membres** au 23 janvier 2020.

❖ Le samedi **1^{er} février 2020**, une Messe est célébrée pour les membres défunts (et vivants) de la CMRC.

❖ **Les reçus fiscaux** sont à demander au moment du don (à l'ordre de C.M.R.C. – F.S.S.P.X). 66 % du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Un don de 100 € donne droit à une réduction d'impôt de 66 €, ce qui ramène votre contribution aux frais de la Confrérie à 34 €.

❖ **La Confrérie sur Internet** : site *La Porte Latine*.

❖ **IPNS. Responsable de publication** :
Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.